

il n'aurait rien à craindre d'aucun autre pays. Encore une fois, je dois dire que la Nouvelle Zélande pousse activement ce commerce. En 1835, cette colonie a exporté en Angleterre seulement 273 quintaux. Cette quantité a augmenté d'année en année, et l'année dernière, les exportations néo-zélandaises ont atteint le chiffre de 41,500 quintaux. Or, si la Nouvelle-Zélande, qui est si éloignée du marché anglais, peut ainsi augmenter son commerce de beurres, pourquoi le Canada ne le ferait-il pas ? Je connais aussi plusieurs marchands qui ne demanderaient pas mieux d'acheter le miel du Canada. Jusqu'ici, c'est la Californie et le Chili qui ont surtout fourni cet article. Les prix du miel varient suivant les qualités. Qu'on soigne plus l'emballage, qu'on perfectionne le mode d'expédition, les beurres, miels et foins occuperont sur le marché anglais la même place que les fromages.

A propos du foin, M. Down écrit : " Le commerce de foin canadien est très actif en ce moment. Nous avons eu une rude saison, le froit a été intense. Le foin a pris en conséquence plus de mouvement. Il est actuellement coté de £6 10s à £7½ pour la meilleure qualité de bétail. Le "Texas" vient justement d'arriver avec 3,000 balles, à Avonmouth. Je dois dire que depuis quelque temps, on ne se plaint plus ni de la qualité, ni du manque de pesanteur. Ce commerce peut être considéré comme implanté en Angleterre. Il sera maintenu si les expéditeurs sont soigneux et n'oublient jamais de marquer chacune des balles du mot " Canadien. "

Nos missionnaires agricoles

S'il est un document qui doive réjouir le cœur des cultivateurs, c'est bien la lettre pastorale de nos vénérables archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Ils donnent de nouveau la mesure de leur entier dévouement et de leur sollicitude à la cause de la colonisation et de l'agriculture, en nommant des missionnaires agricoles pour lui donner encore une plus forte impulsion favorisant, de concert avec elle, l'exercice des vertus qui font le bonheur des familles ; elles s'allient si bien à la noble vocation agricole, à l'occupation par excellence de l'habitant qui avec un légitime orgueil doit être fier de cultiver le sol.

Nous la publions aujourd'hui afin que de temps à autre le cultivateur puisse la lire et se rappeler

souvent les précieuses recommandations faites par leur curé à l'occasion de cette lettre pastorale, pour qu'elles soient efficaces dans leur action en les mettant en pratique.

LETTRE PASTORALE

DE NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE
MONTRÉAL ET D'OTTAWA, ÉTABLISSANT L'ŒU-
VRE DES MISSIONNAIRES AGRICOLES

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les fidèles
de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Jésus-Christ a confié à son Eglise la mission d'enseigner tous les peuples, de répandre partout les lumières de son Evangile et de conduire les âmes au ciel : telle est la fin surnaturelle qu'il lui a assignée. L'Eglise n'a jamais failli à cette mission ; l'histoire de dix-huit siècles est là pour le proclamer hautement.

Mais, tout en s'occupant avec une sollicitude spéciale des besoins spirituels de ses enfants, l'Eglise catholique n'a jamais manqué d'offrir et de donner son concours à ce qui pouvait améliorer leur condition matérielle, sans compromettre le salut éternel des âmes : elle a aidé les individus, elle a protégé les sociétés, elle a mis au service des uns et des autres les ressources de sa puissante organisation et de son immense charité.

Et en effet, pour ne parler ici que de notre pays comment ont été fondés nos collèges, nos séminaires, nos écoles, nos universités, nos orphelinaux, nos hôpitaux ? N'est-ce pas par les soins maternels de l'Eglise catholique ? Le clergé n'a-t-il pas été à la tête de tous les progrès bien entendus ? N'avons-nous pas vu des prêtres zélés, courageux, s'enfoncer dans la forêt avec nos braves colons pour les encourager, les soutenir, bénir leurs travaux, leur donner lumière et secours, présider enfin à la fondation de toutes les paroisses ?

L'Eglise n'a jamais délaissé les intérêts même matériels de notre peuple, et c'est elle, nous ne craignons pas de le dire, qui a soutenu et éclairé sa marche et appuyé ses légitimes revendications à toutes les époques critiques de son histoire.

Aujourd'hui les difficultés ont changé de nature, mais elles existent sous une autre forme et elles offrent un nouvel aliment au zèle et à la charité de l'Eglise.